



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Délibération n° D20110545

CESSION A LA CAPEB DES DEUX-SEVRES D'UN TERRAIN
CASDASTRE SECTION EH n°34 - ANNULE ET REMPLACE LA
DELIBERATION N° D20100448

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 décembre 2011

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint(s) :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

PATRIMOINE ET MOYENS

**CESSION A LA CAPEB DES DEUX-SEVRES D'UN TERRAIN
CASDASTRE SECTION EH N°34 - ANNULE ET REMPLACE LA
DELIBERATION N° D20100448**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire d'un terrain nu situé 41 rue Henri Sellier, cadastré section EH n° 34 pour une superficie de 2642 m².

La CAPEB des Deux-Sèvres, qui est une organisation patronale au service des entreprises artisanales du bâtiment, souhaite changer l'implantation de son siège social situé à Niort. Le terrain cité ci-dessus, idéalement situé dans la zone d'activités économiques de Saint-Liguaire et facilement accessible, lui permettra de construire le bâtiment de son siège social et des espaces de stationnement lui permettant de recevoir ses adhérents dans de bonnes conditions.

Ainsi, je vous propose de vendre à la CAPEB des Deux-Sèvres cet ensemble immobilier au prix de 79 260,00 € conformément à l'estimation du service France Domaine.

Il est précisé qu'il s'agit pour la Ville de Niort d'une opération strictement patrimoniale et en conséquence non soumise à TVA.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter sa délibération D20100448 du 20 septembre 2010 ;
- céder à la CAPEB des Deux-Sèvres, ou toute société qu'elle désignera pour la représenter, la parcelle de terrain cadastrée section EH n° 34, conformément à l'estimation du service France Domaine, soit un prix de 79 260,00 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais notariés relatifs à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL